



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le CCO en deuil et indigné par le meurtre du membre du personnel de Médecins Sans Frontières

Bangui, le 23 mai 2016 – **Les organisations non-gouvernementales (ONG) internationales membres du Comité de Coordination des ONG (CCO) en République Centrafricaine condamnent fermement l'assassinat d'un membre du personnel d'une clinique mobile de Médecins Sans Frontières, survenu le 18 mai 2016, lors d'un braquage par des éléments présumés d'un groupe armé sur l'axe Kouki-Nana Bakassa.**

Nos organisations expriment leurs plus sincères condoléances à la famille du chauffeur, à ses proches et à ses collègues de MSF. Elles expriment leur solidarité totale aux équipes de MSF qui œuvrent en RCA. A travers MSF, c'est l'intégralité des humanitaires qui est touchée par cet évènement tragique.

En portant atteinte à la vie d'un collègue, dont le travail consistait à aider la population, c'est non seulement l'accès aux populations de cette zone qui est menacé mais aussi l'ensemble de la communauté humanitaire qui a été attaqué.

Face à la recrudescence des braquages de véhicules d'ONG et des actes de violence perpétrés à l'encontre de leur personnel, nous souhaitons rappeler les principes fondamentaux de l'action humanitaire en Centrafrique qui permettent à ces ONG de délivrer leur aide aux populations affectées par la crise :

* **Humanité** : L'objectif de l'action humanitaire est de protéger les vies ainsi que de garantir le respect de la dignité de tous les êtres humains.

* **Impartialité** : L'action humanitaire est menée sur la seule base des besoins humanitaires, en donnant la priorité aux besoins les plus urgents, et aux personnes les plus vulnérables, sans distinction de nationalité, d'origine ethnique, religieuse, de classe ou d'opinion politique.

* **Neutralité** : Les acteurs humanitaires ne prennent pas parti lors des hostilités. Ils ne s'engagent pas dans des controverses d'ordre politique, ethnique, religieux ou idéologique.

* **Indépendance** : L'action humanitaire ne subit pas d'influence extérieure ; elle est autonome de tout objectif politique, économique, militaire ou autre. Les ONG internationales et leur personnel sont indépendants et ne répondent pas aux intérêts du pays dont ils ont la nationalité.

Chaque jour, les travailleurs humanitaires prennent des risques pour apporter une aide qui sauve des vies et rétablit les droits de la population centrafricaine.

Respecter la vie et la dignité du personnel humanitaire, c'est permettre aux personnes les plus vulnérables d'avoir accès à une aide essentielle à leur survie.

Nous espérons que cet assassinat d'un travailleur humanitaire sera condamné au plus haut niveau de l'Etat et de la coordination humanitaire. Nous appelons à ce qu'il ne reste pas impuni.

Signé par les Organisations membres du Comité de Coordination des ONGI (CCO) en RCA :

Action Contre la Faim (ACF), Afrique Secours Assistance (ASA), Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement (ACTED), Aviation Sans Frontières France (ASF-F), Avocats Sans Frontières Belgique (ASF-B), Catholic Organisation for Relief and Development Aid (CORDAID), Catholic Relief Services (CRS), Centre pour le Dialogue Humanitaire (CHD), The Community Humanitarian Emergency Board International (COHEB), Concern Worldwide (CWW), Cooperazione Internazionale (COOPI), Dan Church Aid (DCA), Danish Refugee Council (DRC), DirectAid (AMA), Emergency, Finn Church Aid (FCA), Handicap International (HI), International Medical Corps (IMC), International Rescue Committee (IRC), InterSoS, Jesuit Refugee Service (JRS), Lutheran World Federation (LWF), Médecins du Monde France (MDM), The Mentor Initiative, Mercy Corps (MC), Norwegian Refugee Council (NRC), OXFAM, Plan International (PLAN), Première Urgence Internationale (PU-AMI), Save the Children (SCI), Search for a Common Ground (SFCG), Solidarités International (SI), Tearfund, WeltHungerHilfe (WHH), World Vision International (WVI).